les cursus orientaux

Cité scolaire Jean de La Fontaine

Rentrée scolaire 2023

La cité scolaire Jean de La Fontaine propose depuis trente ans des cursus d'excellence dans le domaine des langues orientales. En 2022, près de 600 élèves y étudient une, voire deux langues orientales parmi les trois proposées : le chinois (mandarin), le japonais et le vietnamien.

Une organisation de l'apprentissage par groupe de compétence

A La Fontaine, l'apprentissage de ces langues débute en classe de 6e et se poursuit jusqu'au baccalauréat. Il est proposé aussi bien aux élèves qui en ont déjà une bonne connaissance qu'à des élèves complètement débutants. L'enseignement est en effet organisé en groupes de compétences, qui tiennent compte des acquis des élèves.

Les plus avancés étudient en section internationale (chinois ou japonais), avec un horaire renforcé d'au moins 6 heures d'enseignement dans la langue de la section et préparent le baccalauréat français international.

Les élèves ayant un niveau intermédiaire étudient au lycée en section orientale (chinois, ou japonais), avec un enseignement renforcé en langue et une heure d'enseignement d'une discipline (histoire ou sciences) dans la langue de la section. Cet enseignement les prépare à la mention section orientale du baccalauréat.

Les autres élèves présentent une langue orientale (chinois, japonais et vietnamien) au baccalauréat, en LVA, B ou C selon le niveau atteint.

Depuis 2018, la cité scolaire propose aux élèves de passer également des certifications internationales attestant du niveau de langue atteint : le JLPT (japonais) ou le HSK (chinois). Ils obtiennent en général d'excellents résultats.

Un partenariat avec trois associations de parents d'élèves

AFC Association Franco-Chinoise Lycée La Fontaine Paris 16e

Association Amicale Franco Japonaise
lycée La Fontaine – Paris 16e

afv Association Franco-Vietnamienne (AFV)
Promouvoir l'enseignement du Vietnamien dès le collège
Association Franco-Vietnamienne
La Fontaine Paris XVIe

Concours photo 2019 la Chine et Paris – organisation AFC

Les cursus « Chinois »

L'étude de la langue chinoise est difficile, tant pour l'écriture que pour la phonétique, mais les caractères n'ont ni genre, ni conjugaison, ni déclinaison. Afin de ne pas décourager les élèves, l'apprentissage est au départ tourné essentiellement sur l'oral et avec un travail sérieux et régulier, les élèves progressent bien. A l'issue d'un cursus à La Fontaine, ils obtiennent en général d'excellents résultats au baccalauréat.

L'organisation de l'enseignement de la langue chinoise (le mandarin) a évolué à la rentrée 2020, avec l'ouverture d'une section internationale.

Etudier le chinois en section internationale (cursus à recrutement spécifique)

L'intégration à ce cursus international est conditionnée par la réussite à un examen de niveau (test de français et de chinois écrit prévu le 12 avril 2023 et oral organisé en avril 2023).

La cité scolaire Jean de La Fontaine, propose depuis 2020 une section internationale chinois, qui sera à la rentrée 2023 ouverte de la classe de 6e à la classe de 3e. Cette section s'adresse à des élèves ayant déjà une bonne connaissance du chinois.

Ils bénéficient en plus des horaires habituels d'une classe de collège (26 heures de cours) de 7 heures (en 6e et 5e) et 8h (en 4e et 3e) d'enseignement en chinois. Chaque semaine 2h seront consacrées à l'apprentissage de la langue assuré par des professeurs de l'Education Nationale, 4 heures à un enseignement de langue et de littérature chinoise et 1 ou 2 heures à un enseignement de mathématiques en chinois. Ces deux derniers enseignements étant assurés par des professeurs chinois recrutés et nommés par le gouvernement de leur pays.

Les élèves poursuivront cet enseignement pendant tout le collège, avec la perspective de préparer la mention internationale pour le brevet en 2024 et rejoindre ensuite une SIC au lycée.

Etudier le chinois en 6e bilangue chinois-anglais (cursus réservé aux élèves du secteur scolaire).

Il s'adresse aux élèves débutants ou peu avancés dans l'apprentissage du chinois. Pendant l'année de 6e, les élèves suivent 6 heures de langue vivante 1 (3 heures d'anglais + 3 heures de chinois), au lieu des 4 heures prévues habituellement. L'enseignement est assuré par un professeur de l'Education Nationale.

Les élèves poursuivent ensuite l'enseignement des 2 langues vivantes jusqu'en classe de 3e à raison toujours de 3h par semaine. Les élèves peuvent commencer en plus une langue vivante 2 en classe de 5e. Cette possibilité est soumise à l'avis favorable du conseil de classe.

Etudier le chinois en section orientale au lycée (cursus à recrutement spécifique).

Les élèves ayant débuté l'étude du chinois en 6e rejoignent au lycée la section orientale. Pendant les 2 années du cycle terminal, ils suivent obligatoirement en plus des cours de langues habituelles un enseignement renforcé de chinois de 2h par semaine (1h de langue et littérature et 1h de science en chinois). Ils présentent cette mention au baccalauréat.

Fête japonaise 2018 - Organisation : AAFJ – lycée Jean-de-La-Fontaine

Les cursus « japonais »

L'étude de la langue japonaise, avec ses trois systèmes d'écriture est difficile. Suivre cet enseignement demande que les élèves fournissent un travail sérieux et régulier, qu'ils aient montré des aptitudes pour l'apprentissage des langues vivantes et une vraie motivation pour apprendre le japonais.

Jean de la Fontaine est le seul établissement de l'académie de Paris à proposer cet enseignement du japonais en LV1 dès la 6e. A ce titre, il peut donner lieu à une dérogation de secteur scolaire.

La cité scolaire propose de la 6e à la terminale plusieurs cursus avec un enseignement du japonais : la section internationale japonais et un enseignement du japonais en langue vivante 1 ou 2. Ces cursus sont suivis par plus de trois cents élèves en 2022. Les élèves de la section japonais sont regroupés au sein de deux classes de la 6e à la 3e. Ils font souvent tout leur cursus avec les mêmes camarades.

Etudier en section internationale japonais (cursus à recrutement spécifique)

Cette section d'adresse aux élèves parlant couramment le japonais. Ils étudient deux matières spécifiques : le Kokugo (Langue et littérature japonaises) à raison de 4 heures par semaine et le Shakai (histoire/géographie) à raison de 2 heures. L'enseignement est assuré par des professeurs japonais, disposant des diplômes pour enseigner au Japon. En 1ere et terminale ils suivent en plus un enseignement de connaissance du monde contemporain à raison de 2h par semaine.

La section prépare au baccalauréat français international (ex OIB). 100% des élèves de La Fontaine réussissent cet examen. Les élèves passent en outre tous le niveau N1 du JLPT en classe de 1ère

L'intégration à ce cursus international est conditionnée par la réussite à un examen de niveau (test de français et de japonais) écrit et oral, prévu en avril 2023 (écrit le 12 avril 2023).

Etudier le japonais en LV1 ou en section orientale (cursus à recrutement spécifique).

Ce cursus s'adresse aussi bien à des élèves qui parlent déjà le japonais, qu'à des élèves complètement débutants. L'enseignement est en effet organisé en groupes de compétences, avec deux niveaux distincts : un groupe débutant et un groupe intermédiaire. Dans les deux groupes, les élèves suivent six heures de langue vivante 1 tout au long du collège (3 heures de japonais et 3 heures d'anglais). L'enseignement est dispensé par des professeurs de l'Education Nationale (certifiés ou agrégés).

- Le cursus débutant est organisé au collège comme une classe bilangue (cf ci-dessus pour le chinois).
- Le cursus intermédiaire nécessite une connaissance préalable de la langue japonaise (test d'entrée le 12 avril 2023). Les élèves suivent de la 5e à la 3e en plus des six heures de LV1, une heure d'histoire géographie en japonais assurée par un professeur de langue maternelle japonaise.
- A partir de la classe de 2nde, tous les élèves étudiant le japonais peuvent préparer la mention section de langue orientale au baccalauréat. Ils ont alors deux heures supplémentaires d'enseignement en langue japonaise : une heure heure de langue et civilisation et une heure en histoire géographie. Ils présentent également le JLPT en classe de terminale.

Le cursus « vietnamien » (Cursus à recrutement spécifique)

La cité scolaire étant le seul établissement parisien à proposer un enseignement du vietnamien en LV1, ce cursus peut donner lieu à une dérogation du secteur scolaire.

Le collège propose un cursus avec un apprentissage du vietnamien dès la classe de 6e. Les élèves étudient tout au long de leurs études au collège, deux langues vivantes 1 simultanément : l'anglais et le vietnamien, à raison de 3 heures hebdomadaire pour chacune des langues. Les élèves présentent cette langue au baccalauréat en LVA, B ou C selon le niveau acquis en fin d'études.

Ce cursus s'adresse à des élèves qui ont déjà une certaine familiarité avec la langue vietnamienne. Les élèves (1/2 division soit une capacité d'accueil de 15 élèves) sont regroupés dans une même classe et restent avec leurs camarades pendant sept ans.

L'enseignement est assuré par un professeur de l'éducation nationale qui suit les élèves tout au long de leurs études, jusqu'au baccalauréat.

Etudier dans un cursus « oriental » à La Fontaine c'est aussi…

Pouvoir s'initier et pratiquer la musique d'Extrême Orient.

En partenariat avec les professeurs de langue et les associations de parents, les professeurs de musique du collège ont mis en place depuis deux ans un enseignement de Koto un instrument de musique à cordes pincées utilisé en musique japonaise traditionnelle et souhaitent intégrer dans les pratiques vocales de la chorale, un travail de fond sur le chant d'Extrême Orient.

Des jumelages avec des lycées à l'étranger

C'est une dimension qui est en plein développement. Etablir un partenariat avec des établissements scolaires à l'étranger permet aux élèves d'échanger avec des camarades de leur âge et de pouvoir bénéficier d'une expérience de scolarisation dans un lycée de Tokyo ou de Pékin.
Tokyo : Hakuo school. http://hakuo.ed.jp/web/ Accord de partenariat signé en 2019. Hakuo est un établissement du centre de Tokyo, fondé au 19e siècle. Il est particulièrement réputé pour la qualité de l'enseignement donné dans le domaine des arts et des sports traditionnels du Japon.
Pekin : projet de partenariat en attente (contexte sanitaire).

Bénéficier des ateliers et activités proposées par les associations de parents

De nombreux ateliers et activités sont proposés. Fête du nouvel an chinois et fête du Têt, bibliothèque de japonais, atelier d'Ikebana, concours de photo…

Des cursus à recrutement spécifique

Etudier une langue orientale demande aux élèves des efforts certains, afin de maîtriser les différentes écritures, et la prononciation. Les élèves qui candidatent doivent avoir conscience qu'ils devront travailler très régulièrement et avoir une bonne organisation leur permettant de faire face aux horaires plus lourds et à la charge de travail plus importante.

Si on excepte le cursus bilangue anglais chinois, tous les cursus « orientaux » de la cité scolaire sont à recrutement spécifique et demandent de passer par une procédure particulière.

Comment postuler pour rejoindre un cursus oriental ?

Tous les élèves qui souhaitent rejoindre un cursus oriental, section internationale ou orientale où qui souhaitent étudier le japonais ou le vietnamien en LV1 doivent :

1. Venir aux portes ouvertes qui auront lieu le samedi 28 janvier 2023.
2. Déposer un dossier de candidature en ligne sur la plateforme du rectorat de Paris. https://bv.ac-paris.fr/pjweb/do/eleve

Les élèves qui souhaitent rejoindre une section internationale (chinois ou japonais) et en japonais LV1 niveau intermédiaire (collège) doivent en outre :

3. Réussir un test écrit et oral en japonais ou chinois selon la langue choisie. Un test de français peut également être imposé.

Les dossiers seront étudiés par une commission académique et les affectations prononcées par la directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Les résultats seront consultables sur la plateforme académique dédiée le 27 juin 2023 (lycée) et le 14 juin 2023 (collège)

Les élèves qui souhaitent intégrer une classe de 6e bilangue anglais chinois doivent compléter un dossier de candidature qui sera mis à leur disposition lors des portes ouvertes et sera ensuite accessible en ligne sur le site de l'établissement. Nous vous rappelons que ce cursus ne donne pas droit à une dérogation de secteur scolaire. Le dossier complété a comme seul objectif de s'assurer que l'élève a bien les capacités et la motivation pour suivre ce cursus très exigeant.

Contacts candidature et inscription :

Lycée : aurelie.drahon@ac-paris.fr
Collège : andrea.elisabeth@ac-paris.fr,

Rappel des dates :

Portes ouvertes collège et lycée : le samedi 28 janvier 2023 de 9h à 12h
Ouverture de la plateforme académique : 16 janvier mars 2023
Test écrit d'entrée en section internationale : date académique 12 avril 2023.